

Horaires de l'année scolaire 2014 - 2015

Ecoles maternelles et élémentaires

	08h45	12h00	14h00	16h15
lundi		classe	pause déjeuner	classe
mardi	08h45	12h00	14h00	16h15
		classe	pause déjeuner	classe
mercredi		10h00	12h00	
		classe		
jeudi	08h45	12h00	14h00	16h15
		classe	pause déjeuner	classe
vendredi	08h45	12h00	14h00	16h15
		classe	pause déjeuner	classe

Accueil Périscolaire

Les horaires

- De 7H30 à 8H45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
 - De 7H30 à 10H00 le mercredi
 - De 16H15 à 18H30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Renseignements complémentaires auprès de Géraldine au Centre Social et d'Education Populaire (03/21/74/65/40) ou à Coté Parents (03/21/69/87/17)

Rentrée scolaire 2014 : quelques chiffres...



Fournitures scolaires :
Un engagement politique fort
La gratuité des fournitures scolaires pour les familles est assurée, pour un montant total de

72 000 euros

par décision du Conseil Municipal de Méricourt

(A cela s'ajoute la participation financière de la ville pour les transports, sorties, piscine, voyages scolaires, spectacles de fin d'année...)

Effectifs Ecoles Maternelles et Élémentaires		
ÉCOLES	Septembre 2014	Classes
COURTY GUY	20	1
COSETTE	78	3
LANNOY	124	5
NEVEU	107	5
KERGOMARD	74	4
SAINT-EXUPERY MATERNELLE	61	3
TOTAL MATERNELLES	464	21
PASTEUR	217	9
MANDELA	169	7
MERMOZ	189	9
CURIE	124	6
SAINT-EXUPERY ÉLÉMENTAIRE	104	5
TOTAL ÉLÉMENTAIRES	803	36

Effectifs Collège Henri Wallon		
Septembre 2014		
Collège		
Niveau	Effectifs	Classes
6ème	138	7
5ème	143	7
4ème	165	7
3ème	118	6
Total	564	27
SEGPA		
Niveau	Effectifs	
6ème	9	
5ème	16	
4ème	17	
3ème	13	
ULIS	14	
Total	69	



Bourse Communale

Cette bourse peut être allouée aux Méricourtois si les études poursuivies ne peuvent être dispensées à Méricourt, c'est à dire celles concernant la préparation d'un CAP, BEP, d'un diplôme d'études secondaires ou supérieures dans un lycée, une faculté ou une école spécialisée. Pour plus d'informations, contactez le Service Education.

Service Education

Mairie de Méricourt
Tél. 03 21 69 92 92
Nathalie Dalfino et Nadège Serville
(Poste 345 ou 346)

MÉRICOURT ACTUALITÉS N°53

SEPTEMBRE 2014

Directeur de la Publication : Bernard BAUDE, Maire
Rédaction, Photographies et Conception graphique :
Service Communication - Ville de Méricourt



MERICOURT

actualités



Septembre 2014

Enfants, parents,
enseignants, municipalités...

A chacun ses rythmes ?



Décidément, la rentrée scolaire 2014 ne ressemble pas aux précédentes. Outre une nouvelle ministre de l'Éducation nationale (la troisième en 3 ans!), nommée quelques jours seulement avant la rentrée, la réforme des rythmes scolaires est entrée en application sur l'ensemble (ou presque) du territoire national. Avec les parents d'élèves et les enseignants, les élus de Méricourt n'ont cessé d'alerter sur les inégalités que risque de générer une réforme sans moyens adéquats. Mais voilà, les nouveaux horaires sont désormais appliqués. Place maintenant à l'objectif essentiel : le bonheur et la réussite de tous les jeunes Méricourtois.

La réforme

La fin d'une éducation nationale ? Officiellement, cette réforme, censée alléger la journée de classe tout en dégageant du temps pour les activités culturelles et sportives, vise à réduire les inégalités sociales. Cependant sur le terrain, le coût et l'organisation sont renvoyés à la charge des municipalités.

«Les communes se retrouvent trop souvent en charge d'assumer le coût financier et humain des mesures décidées par l'État», déplorait il y a quelques temps déjà l'Association des directeurs de l'éducation des villes de France (Andev). Un constat établi aussi par la Cour des comptes qui alertait sur un «risque de rupture» des principes d'égalité et de gratuité qui fondent notre système scolaire. Cet abandon de l'idée de service public national peut se résumer par les mots de cette enseignante, et qui souhaite restée dans l'anonymat : «On baisse le temps scolaire, on diminue le noyau commun des programmes. Le reste est laissé à la liberté des communes ou de la responsabilité des équipes pédagogiques, sans trop savoir ce qu'il adviendra !» Quant à cette maman rencontrée devant l'école le jour de la rentrée, elle commence déjà à s'inquiéter à la perspective des mercredis et de l'organisation familiale que cela suppose : «Le débat sur le temps de l'enfant n'a pas eu lieu, pas plus d'ailleurs que celui sur le temps des parents, regrette-t-elle.

Nous subissons une réforme mal pensée, qui ignore les difficultés familiales et professionnelles d'aujourd'hui.»

Merci à notre tissu associatif !

Vers une nouvelle école communale ? La question peut en effet se poser en ces termes puisque, avec la réforme, est apparue la notion de «temps d'activités périscolaires», les «TAP». En clair, l'éducation nationale s'occupe des fondamentaux comme l'apprentissage du français ou des mathématiques tandis que les villes veilleront aux activités (subalternes?) culturelles, sportives... Et pourquoi pas demain des cours d'histoire, de géographie ou de sciences naturelles ?

Les disparités entre communes apparaissent déjà, avec son lot d'inégalités pour les enfants habitant dans des villes dotées de moyens financiers et celles qui bénéficient de marge de ma-



œuvre réduite. La politique municipale, conduite par son maire et les élus, devient alors décisive. Ainsi la ville de Nice, peu connue pour son manque de moyens, a annoncé déjà que les TAP coûteront aux familles jusqu'à 150 euros par élèves et par an ! Un calcul effectué il y a quelques mois a montré qu'à Méricourt l'impôt local pourrait prendre 5 % de plus si l'on choisissait d'embaucher des animateurs en nombre suffisant pour assurer ces mêmes TAP : ce qui n'est pas envisageable, comme on s'en doute.

Heureusement, Méricourt n'a pas attendu la réforme. Avec son centre culturel La Gare, sa médiathèque, sa cyberbase, son école de musique, de danse, son service municipal des sports, son centre social et d'éducation populaire, l'offre périscolaire existe. C'est d'autant plus vrai que notre tissu associatif, d'une richesse inestimable avec ses centaines de bénévoles, permet de proposer aux jeunes Méricourtois toute une palette d'activités riches d'enseignement. Les horaires proposés par les services municipaux et les associations devront sans doute être corrigés, notamment en tenant compte des mercredis matin... et l'intérêt des enfants devra être préservé au maximum.

Nous, nous continuons...

En attendant, et comme chaque année, les services techniques municipaux ont effectué les travaux nécessaires dans chacune des écoles de la ville. Comme chaque année, les fournitures scolaires indispensables ont été distribuées à chaque élève par la municipalité, y compris aux collégiens, allégeant d'autant le coût de la rentrée pour les familles.

Place maintenant aux études dans un climat serein, pacifié, où toutes les bonnes volontés, dans un esprit «collectif», ont leur place. Car, et comme chaque année, réforme ou pas, seule la réussite, et le bonheur, de tous les élèves doit être l'ambition partagée.



D'ABORD LES ÉLÈVES

«Les bâtiments scolaires des écoles maternelles et élémentaires sont sous la responsabilité de la commune... et ce qui s'y passe à l'intérieur durant l'année scolaire nous concerne tous ! Jusqu'à présent, c'était le Maire qui décidait, avec son Conseil municipal, des horaires d'ouverture et de fermeture. Un décret, sorti à la va-vite fixe désormais que le choix des horaires sera du ressort de l'Éducation nationale : «Les rythmes scolaires sont de la compétence de l'Etat».

Cet exemple montre bien comment les gouvernements successifs ont envisagé de mettre en place la réforme des rythmes scolaires : on décide en haut... et on applique en bas, le doigt sur la couture du pantalon ! Il a fallu, en plein cœur de l'été, arracher un ultime rendez-vous avec l'Inspection académique. Le résultat de cette dernière discussion ne nous convient toujours pas, même si nous avons obtenu un horaire identique pour l'ensemble des établissements de Méricourt (il était proposé au départ 4 horaires différents dans nos 10 écoles !).

La méthode qui consiste pour nos dirigeants de passer en force, coûte que coûte, est déjà suffisamment révélatrice. Mais le plus révoltant, c'est que l'intérêt de l'enfant, un intérêt qui aurait dû occuper l'esprit de toutes nos discussions, s'est perdu dans les méandres d'une réforme mal pensée dès le départ.

Il est grand temps de replacer l'élève, ce citoyen en devenir, au cœur de nos préoccupations, au sein d'une école de la République. Il nous reste à nous investir au présent et imaginer Ensemble demain, dans le plus grand intérêt des enfants.»

Bernard BAUDE